ALTERNATIVE Police

47-49 avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS

☎ : **01.80.49.66.87 -** ✉ : secretariat@alternativepn.fr

www.alternativepn.fr

Paris, le 19 août 2018

Communiqué de presse

Un policier a tué un jeune homme.

Non à l'acharnement ! Non à la récupération !

Suite au décès d'un jeune homme tué par un jeune policier le 14 août, **ALTERNATIVE Police CFDT n'a pas pour habitude de porter de jugement ni de faire des commentaires** sur une affaire dont l'enquête est toujours en cours, y compris quand elle met en cause un policier.

Cependant, à la lecture des différentes déclarations qui ont été faites ces derniers jours et des sanctions prises contre le policier, **ALTERNATIVE Police CFDT affiche sa stupéfaction**.

ALTERNATIVE Police CFDT affirme, une nouvelle fois, qu'un policier est encore présumé coupable le soir même du drame. Placé en garde à vue, mis en examen, il lui est interdit d'exercer la fonction de policier et de quitter le territoire français tel le plus grand criminel, ennemi n°1 de la France.

Aussi, **ALTERNATIVE Police CFDT est particulièrement choqué de la sanction « préventive » qui a été prise**.

S'il est compréhensible de prendre des mesures conservatoires pour les besoins de l'enquête, **ALTERNATIVE Police CFDT n'accepte pas que son collègue fasse l'objet d'une rupture sociale et de pressions morales.**

En outre, **ALTERNATIVE Police CFDT rappelle que le médiateur de la Police nationale**, dans son rapport de 2018 qui vient de paraître, indique que pour ce type d'affaire il existe la possibilité d'affecter un policier à des missions administratives hors la voie publique.

ALTERNATIVE Police CFDT en appelle donc au Ministre de l'Intérieur pour que son collègue puisse continuer à travailler et que l'on cesse d'appliquer systématiquement le principe de la double sanction entre les mesures administratives et judiciaires avant même de connaître toute la vérité.

ALTERNATIVE Police CFDT rappelle que les policiers sont les gardiens de la paix. A ce titre, ils sont les garants de la sécurité de tous. Si des situations l'exigent et justifient légitimement l'usage de leur arme alors ils le font ! Il serait abject de laisser croire ou dire que les policiers se lèvent chaque matin en se regardant dans la glace avec la satisfaction de penser qu'ils vont tuer quelqu'un aujourd'hui !

Enfin, tant que l'enquête n'est pas close, **ALTERNATIVE Police CFDT exhorte** toute récupération politico-syndicale qui serait néfaste aux intérêts de son collègue.

ALTERNATIVE Police CFDT dénonce ceux qui, populistes, revendiquent le droit de tuer et ceux qui, par opportunisme à trois mois des élections professionnelles dans la police (30 novembre au 6 décembre), n'hésitent pas à faire monter les tensions dans les rangs des policiers pour recréer des mouvements de mécontentements qui seraient contre productifs dans cette affaire.